

Règlement des Championnats régionaux

Article 1

Les championnats se courent sur les régates suivantes :

CHAMPIONNAT DE MÉDITERRANÉE

Doté par **MARCON YACHTING**

CM1	23 au 24 février	Hyères
CM2	30 au 31 mars	Antibes
CM3	27 au 28 avril	Martigues
CM4	30 mai au 2 juin	Marseillan
CM5	29 au 30 juin	Bauduen
CM6	21 au 22 septembre	La Grande Motte
CM7	12 au 13 octobre	Fos
CM8	9 au 11 novembre	YC Pointe Rouge

Pour la finale, seules les courses du samedi et du dimanche compteront pour établir le classement du championnat à la condition qu'il y ait eu 2 courses. Dans le cas contraire, les courses du 3ème jour de régate seront également comptabilisées.

La remise des prix aura lieu lors de la finale.

CHAMPIONNAT ATLANTIQUE

Doté par **EVO SAILING**

CA1	23 au 24 février	USAM Brest
CA2	27 au 28 avril	Les Sables d'Olonne
CA3	8 au 10 juin	SR La Rochelle
CA4	12 au 13 octobre	Douarnenez
CA5	9 au 10 novembre	Nantes

Les 3 premiers de chaque classement général de catégorie seront récompensés.

La remise des prix aura lieu lors de la dernière régate. Les lots ne seront remis que si les lauréats sont présents lors de la remise des prix lors de la finale. Il n'y aura pas de cumul de dotation.

Les points obtenus lors de la finale seront multipliés par 2.

CHAMPIONNAT DE MANCHE EST

Doté par **PARIS VOILE**

ME1	23 au 24 février	Le Havre
ME2	23 au 24 mars	CV St Quentin
ME3	27 au 28 avril	CN Auboiss
ME4	29 au 30 juin	AV Ailette
ME5	28 au 29 septembre	CV Etang du Puits
ME6	12 au 13 octobre	Cherbourg
ME7	16 au 17 novembre	Viry Chatillon

Les 3 premiers de chaque classement général de catégorie seront récompensés.

La remise des prix aura lieu lors de la dernière régate. Les lots ne seront remis que si les lauréats sont présents lors de la remise des prix lors de la finale. Il n'y aura pas de cumul de dotation.

CHAMPIONNAT DU GRAND EST

Doté par **PARIS VOILE**

CE1	6 au 7 avril	? Allemagne	CE3	25 au 26 mai	Gérardmer
CE2	27 au 28 avril	CN Auboiss	CE4	29 au 30 juin	AV Ailette

La remise des lots se fera à l'issue de la dernière régata. Seront récompensés les premiers de chaque série et les

Article 2

Un nombre de points est attribué à chaque barreur selon le barème ci-dessous, en fonction du classement définitif de chacune des régates. Sera considéré comme classé, un coureur ayant confirmé son inscription et ayant participé à au moins une manche de la régata.

Barème	
Place	Points
1	100
2	97
n	98 - n

Tout coureur classé marque un minimum de 20 points.

Règles particulières

- Championnat du Grand Est : Si une régata n'est pas courue pour raison de météo, les coureurs qui ont confirmé leur inscription obtiendront 20 points.

Article 3

Pour établir les classements finaux, seront pris en compte les x-y meilleurs résultats de chaque coureur, selon le tableau suivant :

Nombre de régates validées (x)	Nombre de régates supprimées (y)		
	Méditerranée et Atlantique	Manche Est	Grand Est
2	Aucune	Aucune	Aucune
3			Une
4	Une	Une	
5			
6	Deux	Deux	
7			
8	Trois		

Le vainqueur sera le barreur totalisant le plus grand nombre de points.

En cas d'égalité, les concurrents seront départagés de la façon suivante :

- Championnat de Méditerranée : selon le principe de l'annexe A des RCV en cours en faveur du concurrent ayant le plus de places de 1^{er} puis en cas d'égalité persistante de places de 2^{ème} etc. Les régates retirées n'entrent pas en ligne de compte. Si l'égalité persiste, c'est le classement à la dernière régata qui sera utilisé.
- Championnat du Grand Est : en fonction du plus grand nombre de points de toutes les régates courues. S'il reste encore des ex-aequo, ils seront départagés suivant le total moins une manche.

- Championnat Atlantique et Championnat de Manche Est : suivant leur résultat sur la dernière régata.

Les classements suivants seront établis :

Classements	Championnats de Méditerranée			Challenge Atlantique		Championnat de Manche Est			Championnat du Grand Est		
	St.	Rad.	4.7	St.	Rad. et 4.7	St.	Rad.	4.7	St.	Rad.	4.7
Gén.	Ⓟ	Ⓟ	Ⓟ	Ⓟ	Ⓟ	Ⓟ	Ⓟ	Ⓟ	Ⓟ	Ⓟ	Ⓟ
Espoir									Ⓟ	Ⓟ	
Master	Ⓟ	Ⓟ		Ⓟ	Ⓟ	Ⓟ	Ⓟ		Ⓟ	Ⓟ	
Fém.		Ⓟ	Ⓟ		Ⓟ		Ⓟ			Ⓟ	Ⓟ

Championnat de Méditerranée : Deux courses sont nécessaires pour valider une manche du championnat de méditerranée. Le classement des clubs sera établi par addition des points du classement général des trois meilleurs coureurs de chaque club.

Article 4

Les participants doivent être membres de l'AFL, à jour de leur cotisation pour l'année en cours et licencié à la FFV ou, s'ils sont étrangers, doivent présenter une carte EURILCA valable pour l'année en cours.

Jaugeurs officiels

Joueur international



Jean Luc MICHON
29 rue de la Judée
17580 LE BOIS PLAGE
Tél. 06 62 10 98 32
E-mail : michonjl@hotmail.com

Mesureurs de classe



Charlotte ABADIE
28 square F. Labori
35700 Rennes
Tél. 06 13 76 09 52.
abadie.charlotte@gmail.com



Eric CHAUVET
eric.chauvet@gmail.com

Tous les jaugeurs ont suivi la formation ILCA